

TAMIFLU

Réglementaire

Clinique

Indications I

Traitement de la grippe :

Chez l'adulte et l'enfant ≥ 1 an présentant des **symptômes typiques de la grippe**, en période de **circulation du virus**.

L'efficacité a été démontrée quand le traitement est **instauré dans les 2 jours** suivant **le début des symptômes**.

Posologie en traitement chez l'adulte

- **1 gélule à 75 mg matin et soir, pendant 5 jours**
- A prendre le plus tôt possible,
au maximum dans les 48 h suivant le début des symptômes
- Les sujets qui ne peuvent avaler de gélules peuvent prendre la dose équivalente en suspension buvable
(1 mesure 30 mg + 1 mesure 45 mg de suspension buvable)

Indications II

Prophylaxie de la grippe :

- en prévention post-exposition : chez l'adulte et l'adolescent ≥ 13 ans, après **contact** avec un cas de grippe cliniquement diagnostiqué, en période de circulation du virus.

L'utilisation appropriée de Tamiflu dans la prophylaxie de la grippe doit être déterminée au cas par cas selon les circonstances et la population à protéger.

- Dans des situations exceptionnelles (vaccin inadapté ou pandémie) une prophylaxie saisonnière pourrait être envisagée chez l'adulte et l'adolescent ≥ 13 ans.

**Depuis janvier 2005 :extention de la prophylaxie
chez l'enfant à partir de 1 an (EMA et FDA)**

Posologie en prophylaxie chez l'adulte

- **Prophylaxie post exposition**

75 mg 1 fois par jour, pendant au moins 7 jours (10 jours)

- **Prophylaxie saisonnière**

75 mg 1 fois par jour, pendant 6 semaines

Remboursement

- Aux assurés sociaux
 - JO du 5 octobre 2004
 - à 35 %
- Agrément aux collectivités
 - JO du 9 mars 2004
- Double dispensation
 - JO décembre 2005

Remboursement aux assurés sociaux

- **Seules indications thérapeutiques ouvrant droit au remboursement**
 - **Traitement prophylactique** de la grippe après contact avec un cas de grippe cliniquement diagnostiqué, en période de circulation de virus, **chez les sujets à risque à partir de 13 ans (1)**
 - vivant ou séjournant en **collectivité**
 - présentant une contre-indication au vaccin
 - **immunodéprimés** (notamment sujets ayant un SIDA, gréffés, sujets traités par un immunosupresseur)
- (1) • *Sujets de 13 à 65 ans ayant l'une des 9 ALD ouvrant droit à la prise en charge du vaccin contre la grippe*
 - *Les sujets de plus de 65 ans*

Remboursement aux assurés sociaux

- **Seules indications thérapeutiques ouvrant droit au remboursement**
 - **Traitement curatif de la grippe des sujets à risque adultes et de plus de 1 an (1), vivant ou séjournant en collectivité (2) et présentant des symptômes typiques de la grippe en période de circulation de virus. Le traitement est instauré dans les 2 jours suivant le début des symptômes**
- (1)** • *Sujets de 13 à 65 ans ayant l'une des 9 ALD ouvrant droit à la prise en charge du vaccin contre la grippe*
 - *Les sujets de plus de 65 ans*
- (2)** • *A l'exception de celles pour lesquelles la réglementation prévoit que les frais pharmaceutiques sont pris en charge par les organismes, services ou établissements concernés*

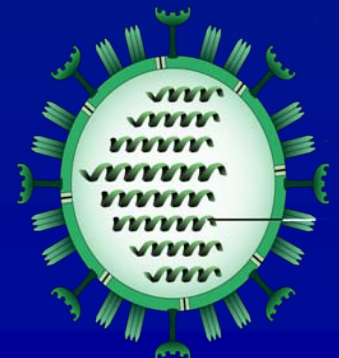
Avis du Conseil Supérieur d'Hygiène relatif à la prophylaxie chez les personnes à risque lors d'une épidémie de grippe dans une collectivité, en période de circulation du virus grippal

- avis du 16 janvier 2004
- applicable depuis le 17 septembre 2004
- complément de mars 2005 (identification virologique)

Les recommandations de la SPILF

Prise en charge de la grippe en dehors d'une situation de pandémie 2005

septembre 2005



Recommandations de la SPILF

- **Rappel clinique et diagnostic virologique**
 - intérêt des TDR reconnu: « outils intéressants »
- **Prise en charge curative**
 - critères d'hospitalisation
 - traitement non antiviral: symptomatique
 - **traitement antiviral: recommandation de grade C**
 - « les INA doivent être préférés à l'amantadine »
 - l'oseltamivir est plus simple d'utilisation que le zanamivir
 - Le traitement curatif par les INA est recommandé :
 - plus de 65 ans
 - sujets à risque de grippe compliquée/ALD/acide salicylique

Recommandations de la SPILF

• Prophylaxie

- Prévention vaccinale
 - Stratégie dominante
 - Acceptation des associations de vaccins simultanés: antipneumococcique, ROR, anti-*Haemophilus b*,...
- Prévention non vaccinale
 - Isolement
 - Les INA en prophylaxie post contact hors collectivité
 - recommandation de grade C
 - dans certaines populations (+ de 65 ans , à risque/ALD, pas vacciné ou « mal vacciné », immunodéprimés)

Recommandations de la SPILF

- **Prophylaxie**

- Prise en charge d'une épidémie de grippe en collectivité
 - Recommandation de grade B
 - Vaccin ++ pour résidents et personnel soignant
 - **INA :**
 - en prophylaxie pour les cas contact vacciné ou non (dans ce cas vacciner simultanément)
 - curatif pour le cas index
 - cas par cas pour la prophylaxie du personnel soignant non vacciné